

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1999

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
							✓					
	12x		16x		20x			24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

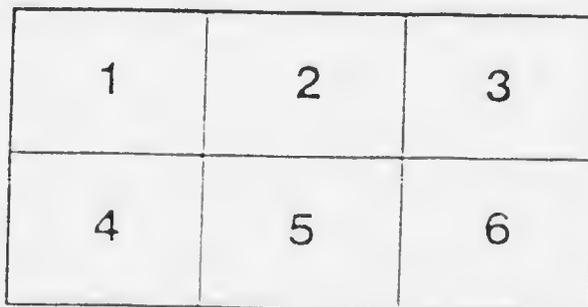
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

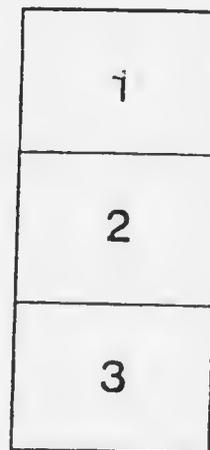
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

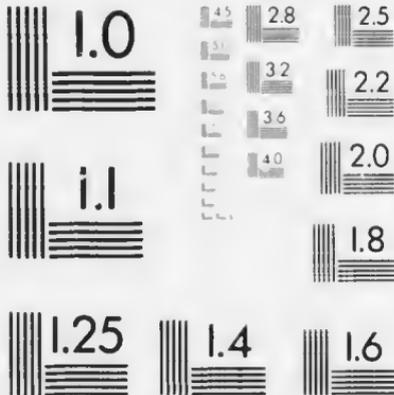
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

ANSI and ISO TEST CHART No. 2



APPLIED IMAGE Inc

1611 North Maple Street
Rutherford, New Jersey 07070-4004 A
716-281-1000 Telephone
716-281-1099 Fax



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Aux Electeurs de Saint-Jacques



Messieurs,

Le 8 juin prochain, en déposant votre bulletin dans l'urne électorale, vous direz si je dois continuer ou non d'être, à la Législature de Québec, le représentant de la division Saint-Jacques.

Je connais depuis longtemps les citoyens de ce comté. Je sais que, guidés par leur intelligence cultivée et leur esprit public, ils comprennent le devoir qui leur incombe et que le jugement qu'ils prononceront, lui li, aura pour unique but les meilleurs intérêts de la province.

Mais me permettez-vous, Messieurs, de rappeler ici quelques-unes des raisons qui me portent à espérer que le verdict du 8 juin me sera favorable?

Quand, le 11 mai 1897, vous m'avez, pour la première fois, élu votre député, vous étiez en droit d'attendre que la division Saint-Jacques serait à l'honneur dans l'Assemblée Législative. Je crois avoir pleinement répondu à votre attente.

Mon premier souci a été de demeurer fidèle aux principes qui doivent dominer toute vie d'homme, principes d'honnêteté et de justice. Les attaques des adversaires n'atteignirent point ma réputation, et je crois que mes braves amis de Saint-Jacques me savent encore l'honnête homme que j'étais en 1897.

En acceptant la direction d'un ministère, en devenant le chef du parti libéral et le premier ministre de cette province, je me suis rappelé que je représentais la plus importante division de la métropole du Canada et que l'honneur qui m'arrivait ne pouvait que réjouir mes dévoués électeurs de Saint-Jacques.

AC 921

A 7

1908

MO 208

~~208~~

— 2 —

A maintes reprises, vous m'avez prouvé que vous saviez apprécier mes efforts et que vous approuviez la conduite que je tenais à la Législature.

Deux fois en 1900, en 1904, puis en 1905, vous avez confirmé le mandat confié en 1897, et, chaque fois, avec une unanimité ou une majorité de voix qui ne me permettait pas de douter de votre sincère appui.

N'ai-je pas raison de croire que, durant les cinq années à venir, vous me continuerez encore votre chaleureux encouragement ?

Je ne veux pas signaler ici, en détail, les modifications heureuses qui se sont produites en cette province, depuis que je partage la responsabilité ministérielle. Il suffit de mentionner les principales.

Nos adversaires — ceux de bonne foi, du moins — admettent que l'équilibre budgétaire a été rétabli, depuis 1897, grâce à la constante économie du régime libéral. Et c'était là, je crois, le premier progrès à réaliser. Inutile de vouloir augmenter l'aide que le gouvernement donne aux grands services d'utilité publique, l'instruction de la foule, la colonisation, l'agriculture, si le trésor provincial se creuse d'année en année, et si les revenus sont insuffisants pour solder les dépenses régulières.

C'est cette conviction qui m'a soutenu dans la tâche que j'ai assumée, en 1902, de faire augmenter le subside que le gouvernement d'Ottawa est obligé de payer, chaque année, aux provinces canadiennes. Et je crois avoir utilement servi les intérêts de notre province en obtenant, à force de travail et de persévérance, que le montant que Québec reçoit annuellement d'Ottawa soit augmenté de \$600,000.

Cette somme servira, en premier lieu, à promouvoir l'oeuvre de l'instruction publique, la question la plus importante dont se doivent préoccuper les citoyens d'une ville comme Montréal. De toutes mes forces, j'ai aidé à la fondation, dans la division Saint-Jacques, d'une école des hautes études commerciales et, dans une autre partie de cette ville, d'une école technique.

Pour prouver que leur mauvaise foi ne pourra jamais recon-

maître le bien accompli par un libéral, mes adversaires — anciens et nouveaux — tâchent de compromettre cette oeuvre nécessaire.

Tous seront admis dans ces nouvelles maisons d'enseignement. Le cultivateur, l'ouvrier, l'artisan, qui réussirent à faire de leurs enfants des avocats ou des médecins, pourront, désormais, grâce à ces écoles commerciales et techniques, faire de leurs fils des industriels et des commerçants de premier ordre. De cette façon, nous accomplirons ce qu'il importe grandement aujourd'hui: rendre lucratives et brillantes les carrières du commerce et de l'industrie, afin de donner une poussée active à l'essor économique de cette province. Tandis que dans tous nos établissements d'instruction, l'on songera à la culture morale, à l'enrichissement intellectuel de l'enfant, dans certaines écoles on se préoccupera, en outre, de former la main du jeune homme en vue de l'art mécanique et, dans d'autres, de préparer de parfaits commerçants. Le résultat sera le développement du commerce et de l'industrie et, par le fait même, l'amélioration matérielle de la classe ouvrière.

Ce n'est pas là le seul moyen adopté par mon gouvernement pour venir en aide aux ouvriers. Nous avons bien servi leur cause en promulguant des lois relatives au bien-être, à la sûreté de ceux qui travaillent dans les manufactures, en protégeant, de façon toute spéciale, les femmes et les enfants obligés d'avoir recours au dur labeur des usines, en faisant décréter un salaire équitable pour tous les ouvriers qui exécutent des contrats subventionnés par l'État.

Ce sont les ouvriers de Montréal que j'ai eu particulièrement en vue chaque fois que je me suis dévoué pour les intérêts de Montréal. Ce sont les commerçants et les ouvriers de la métropole que mon gouvernement a servis, lorsqu'il s'est appliqué à rendre plus payante que jamais la culture du sol qui se fait dans les riches paroisses qui ceignent notre ville. Plus nombreux seront les cultivateurs qui viennent vendre leurs denrées sur nos marchés, plus considérable sera le commerce de Montréal, plus facile aussi sera pour la classe ouvrière la condition d'existence.

C'est pour travailler encore à tous ces intérêts que je désire demeurer le représentant de la division Saint-Jacques à la Législature de Québec.

A l'école Montcalm, en 1905, puis tout récemment, le 19 mai dernier, au Monument National, j'ai expliqué le programme que remplira mon gouvernement s'il reçoit l'approbation des électeurs. Ce programme ne répond-il pas, en tous points, aux nécessités de l'heure présente?

Vous savez, Messieurs, que le progrès ne se réalise point par le tumulte ni les critiques. Vous savez que les améliorations les meilleures sont celles qui se font avec le temps, par le moyen de la prudence et du travail persévérant, exempt de tapage. Ce qu'il faut à cette province, ce n'est point de bouleverser ses lois, mais de perfectionner les détails, d'avoir l'oreille ouverte aux revendications du peuple et d'essayer de les satisfaire par des mesures qui auront pour elles la sécurité et la pondération.

Faisant appel à tous les citoyens de la division Saint-Jacques, aux conservateurs aussi bien qu'aux libéraux, je leur demande de donner leur confiance à ceux qui, par leurs actes, ont prouvé qu'ils étaient capables de faire autre chose que d'insulter et de critiquer. Secondez les efforts des hommes qui, malgré mille tracas et maintes difficultés, consacrent le meilleur de leur vie à déterminer la venue du vrai progrès sur cette terre canadienne; appuyez, de votre chaleureux concours, le chef du parti libéral, de ce parti qui compte, dans son histoire, tant d'hommes de réelle valeur et de vrai patriotisme, de ce parti qui, tant que j'en aurai la direction, ne cessera de travailler à faire, de la province de Québec, la plus respectée et la plus prospère des provinces du Canada.

Je demeure

Votre toujours dévoué,

LOMER GOUIN.



